

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Nº P19- 0039939

NB (23175)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1938 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : SLAOUI HAYAT

Date de naissance : 01/01/1948

Adresse : Le bldg 2 n° 18 Hay ESSALAH CASA

Tél. 06 66 96 10 97 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/01/2020

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : lame d'Air

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ..... Le : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : Hayat

Play



# مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)

05 22 85 92 20 (10.L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Tel : 05 22 85 92 11

et Bd Sidi Abdellah Ben Youssef - Casablanca

10B Avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

KARAVAN GROUP

PLATINUM - GOLD - SILVER

Docteur :

Casablanca, le : 31.01.20

Dr SLAOUI HAYAT

No 5.8-

Lioresal 1/2 q = 10 mg.



6 118001 030231

LIORESAL® 10 mg

Comprimé sécable

PPV: 105.80 DH

Dr SLAOUI HAYAT  
KARAVAN GROUP  
10B Avenue Hassan II - Casablanca  
et Bd. Sidi Abdellah Ben Youssef - Casablanca

1/2 q à veiller .  
pe heb 03 jet . pas

michi }  
sein . }

01 mois .

~~Dr SLAOUI HAYAT~~

No 5.8-

مصحة الاختصاصات الشفاء  
Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)  
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

Casablanca, le : 21.01.20

Dra. Shamsi HAYAT

Lympho. nécrose ps

lymphome

Lymphome

Mastig.

FANCO

TDD

Dans - le -

Dr. Noureddine HILAL  
50 Avenue Lalla-yacoub  
CASABLANCA  
Tel: 0522 26 43 32 / INP: 05 169 20 8

# مصحة الاختصاصات الشفاعة

## Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)  
 05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

### F A C T U R E

N° 202 000 635 / 2020 du 31/01/2020

Nom patient	SLAOUI HAYAT	Entrée	Sortie
Prise en charge	PAYANTS	31/01/2020	31/01/2020

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CONSULTATION	1,00	C1	300,00	300,00
SCANNER RACHIS LOMBAIRE	1,00		1 500,00	1 500,00
			Sous-Total	1 800,00
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>1 800,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total général	1 800,00
MILLE HUIT CENTS DIRHAMS		

Encaissements	Chèque	Total encaissé	Solde
	1 800,00	1 800,00	0,00

Ref Chq : CA 9475406/

CLINIQUE ACHIFAA  
 Angle Lahcen El Arjoune et Lavoisier  
 Tel: 05 22 85 92 20 - 05 22 86 22 23  
 Site Internet : [www.achifaa.com](http://www.achifaa.com)



# مصحة الاختصاصات الشفاعة

## Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)  
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

31/01/20

NOM: Mme SLAOUI HAYAT

### TDM DU RACHIS DORSO-LOMBAIRE

#### TECHNIQUE

Acquisition hélicoïdale sans injection du PDC avec reconstructions MPR.

#### RESULTATS

Attitude scoliotique du rachis dorsolombaire.

Déminéralisation osseuse diffuse.

Fusion des deux corps vertébraux de D9 et D10.

Absence de recul du mur postérieur à l'étage dorsal.

Importante arthrose somatique et zygapophysaire étagée.

Corps vertébraux de hauteur normale à l'étage vertébral.

Présence d'une destruction osseuse de la partie inférieure du corps vertébral de L4 et de partie supérieure et antérieure du corps vertébral de L5, avec élargissement et irrégularité de l'espace intervertébral.

Présence d'une retroussage de L5 sur L4 (grade I) associé à une hypertrophie osseuse et bilatérale des articulations zygapophysaires en regard, le tout est responsable d'un rétrécissement et irrégularité du canal lombaire, mesurant : 11 mm de diamètre antéropostérieur en regard de L4L5.

Absence d'anomalie des parties molles péri-rachidiennes

#### CONCLUSION

Aspect en faveur d'une destruction osseuse partielle des corps vertébraux L4 et L5, avec retroussage de L5 (type I) et hypertrophie des articulations zygapophysaires en regard, responsables d'un rétrécissement d'allure conflictuel du canal lombaire au niveau de L4L5, à confronter aux restes des donnés du bilan.

Fusion des corps vertébraux de D9 et D10.

Attitude scoliotique du rachis dorsolombaire fortement dégénératif.

Confraternellement  
CLINIQUE ACHIFAA  
Angle Dakar & la Voie  
Tél. : 022 85 92 20

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Casablanca - Maroc

Tél.: 05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - URGENCES 24/24 مستعجلات

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma - Cpt : 190780212119260735000196

I.F. : 40158488 - CNSS : 7724223 - Patente N° : 37908413 - ICE : 001743751000001